



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 4 – JUIN 2024

Siège social et administratif : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 Labège

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTRENDU

Réunion du 14 juin 2024

Présents :

Mmes : SANS Brigitte - BAPTISTE Evelyne - FOURNES Emilie - SOURNAC Angélique

Mrs : MALBERT Guy - **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - CORBI Paul - PINAUD Alain - RICARD Francis - RAYNAUD Christian - LANOTTE Joël - CROUZILLAT Alain - DELPY Serge - NEVEU Raymond - AZEMA Alain - HUGUET Patrick - ARCANGELI Pierre-Noël

Absents excusés :

Mme : MONDRAGON Delphine, LOZANO Lydie

Mrs : DUCASSE Gilbert, VIGNERES Jean-Bernard, GALIANO Serge

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à tous.

Je vous remercie de vous être rendus disponibles ce soir.

Nous allons faire le bilan des derniers championnats départementaux, et des championnats d'Occitanie en cours.

Nous devons aussi compléter le tableau des délégations sur les CDC.

Un sujet qui me préoccupe, c'est le nombre important d'annulation de concours. Annulations pas toujours justifiées pour ma part. Nous appliquerons donc la pénalité financière de 50 € pour les cas de non validation. Je proposerai pour le prochain éventuel mandat que cette pénalité soit revue à la hausse, ou qu'une autre forme de sanction soit trouvée. Il est insupportable de modifier sans arrêt le calendrier, pour des raisons parfois futiles.

La prochaine échéance est la plus importante. Il s'agit du championnat de France de FENOUILLET.

Nous avons encore beaucoup de travail à faire pour être prêts.

Les demandes de subvention que j'ai déposées ont été validées à hauteur de 2000 € pour le conseil départemental et 3000 € pour le conseil régional. C'est beaucoup moins que ce que j'avais demandé, mais il faudra faire avec. A nous d'être performants pendant ce championnat. Nous avons prouvé à REVEL, que grâce à une équipe de bénévoles impliqués, nous pouvions faire de belles choses, avec à la clé une belle réussite financière pour le club organisateur.

Je compte sur vous pour faire le maximum afin que cette échéance soit une réussite. Nous avons besoin de tous ceux qui pourront se rendre disponibles.

Quand ce moment important sera passé, il sera temps de se projeter sur la fin d'année, et sur la préparation d'un éventuel nouveau mandat. A ce jour, beaucoup de choses sont à régler, pour espérer présenter une liste cohérente, qui tiendra compte de toutes les difficultés relationnelles, et de

compétence, auxquelles je suis confronté.

Nous aurons aussi à préparer le vote des clubs pour l'élection d'une nouvelle liste à la tête de la Fédération.

Pour le moment, nous allons aborder les sujets prévus à l'ordre du jour.

Merci à vous.

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 26 avril 2024

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

b) Compte rendu de la réunion du comité directeur de la Fédération Française du 24 et 25 mai 2024

Francis R : ● Pour les licences à carte à puce, elles vont être dématérialisées en 2025 (mais pas sûr.) Chaque licencié pourra télécharger une application sur son téléphone qui lui permettra d'accéder au QR CODE de sa licence.

Cette application sera sécurisée. L'identité de la personne sera demandée pour télécharger cette application qui permettra de vérifier que la personne est bien licenciée. Côté graphique, nous aurons une application identique pour lire le QR CODE qui remplacera notre actuel lecteur de carte à puce. Pour les personnes qui n'ont pas de téléphone ou qui ne veulent pas télécharger l'application, il y aura un papier style attestation avec un QR CODE dessus. Cette mesure va faire économiser une somme considérable à la Fédération. A ce jour, il y a environ 40 000 cartes à puce qui sont refaites chaque année.

● La Fédération, à compter de 2025, ne versera plus aux départements et aux régions les Indemnités qu'elle verse pour les équipes aux Championnats de France. Cette recette n'existera plus sous cette forme pour les comités départementaux et régionaux. A contrario une somme globale équivalente voire supérieure sera mise en place dans le budget fédéral pour récompenser des actions départementales ou régionales qui iraient dans le sens de la politique fédérale.

● Je note des bouleversements importants dans le calendrier 2025. Vous pouvez constater que contrairement aux années précédentes, les championnats triplètes jeunes ne sont plus couplés aux championnats triplète promotion. C'est une demande qui a été faite par les éducateurs.

Cela rajoutera un week-end de plus sur le calendrier. Petite inquiétude sur la programmation des championnats régionaux triplètes jeunes qui seront le 8 mai. Normalement, ce championnat se joue sur 2 jours et là il va se jouer sur 1 jour. On ne pourra plus avoir 32 équipes qualifiées au championnat régional. Information à suivre.

Au vu du calendrier 2025, nous allons devoir mener une réflexion sur notre mode de qualificatifs à deux tours. Si nous voulons garder des championnats de cette envergure, les deux tours s'imposeront. La commission compétition devra envisager toutes les pistes, avant l'élaboration du calendrier.

Raymond LM : C'est ce comité qui devra prendre la décision concernant ces qualificatifs, puisque le calendrier 2025 devra être établi avant le congrès.

c) Vie des districts

Question de Brigitte SANS : Je ne reçois pas la page « La Dépêche » par mail ?

Réponse de Raymond LM : J'ai soumis 35 abonnements, en donnant les adresses mails.

C'est à chaque abonné à faire la démarche de valider l'abonnement, en allant sur le site. Pour la lecture, il suffit ensuite de se connecter quotidiennement.

d) Commission de discipline

Le 24 avril 2024, la commission de discipline s'est réunie pour juger une affaire :

- Pour insultes, menaces envers un officiel dans l'exercice de ses fonctions.

La sanction prise a été de 3 ans de suspension avec sursis.

Le 29 mai 2024, la commission de discipline s'est réunie pour juger une affaire :

- Pour propos excessifs et conduite inconvenante à l'égard d'un arbitre.

La sanction prise a été de 1 an avec sursis et 60 € d'amende.

Raymond LE MANACH précise qu'une correction a été apporté dans des affaires précédentes. Le délai de la sanction avec sursis ne doit pas dépasser le délai de la sanction ferme.

2) SPORTIF

e) Désignation de deux délégués supplémentaires pour les championnats de France DF et TTH

Emilie FOURNES accompagnera Marie CIEUTAT et Debbie HEMERY à Objat.
Pierre-Noël ARCANGELI accompagnera Donovan RIOU à Objat.

f) Bilan des championnats HG : TJP, T promo, T jeunes, T mixte, DH, TTF, TTF

- Tripette Jeu Provençal à Fenouillet : délégué Serge GALIANO. Etant absent, Raymond LM fait le point à sa place.

Bonne organisation. Rien à signaler de particulier.

- Triplette Promotion à Mazères : délégué Patrick HERNANDEZ
Quelque petit souci de tenues vestimentaires. Des contrôles d'alcoolémie ont été faits. Bonne organisation. Equipe sérieuse à MAZERES.

- Triplette Jeunes à Miremont : délégué Christian RAYNAUD
Bonne organisation du club de Miremont. Beau temps. Tout s'est bien passé avec les jeunes.

- Triplette Mixtes à Rieumes : délégué Joël LANOTTE
Rieumes n'était pas prêt pour recevoir un championnat. Problème d'intendance. Seuls les terrains d'honneur étaient corrects. Arrêt de boules manquants.

- Doublette Sénior à Revel : délégué Raymond NEVEU
Bonne organisation du club. Terrains sélectifs. Joli championnat. Site ombragé. Efficacité de l'équipe de REVEL, beaucoup de bénévoles.

- Tête-à-tête Féminin à Flourens : délégué Serge DELPY
Beau décor avec la présence du lac. Pas de restauration sur place. Problème avec le live score pas à jour.

Francis R : Dans le cahier des charges des championnats départementaux, nous devons tenir compte de la connexion internet car nous avons déjà rencontré des problèmes avec la mise en place du live score.

Raymond LM : Nous devons modifier le cahier des charges, il sera notifié deux changements :

- Un organisateur de championnat départemental doit garantir a minima pour les joueurs et joueuses une restauration rapide,
- Un organisateur de championnat départemental doit pouvoir assurer une connexion Internet (couverture WIFI).

Francis R : Chaque responsable de district peut faire un point en amont, avec le club recevant un championnat de Haute-Garonne afin que le cahier des charges soit respecté ou alors il doit proposer son aide pour le respecter.

g) Bilan des championnats régionaux : Marvejols, Revel, Armissan, St Estève

- Triplettes Vétérans, Doublettes Mixtes, Triplettes Séniors, Triplettes Féminines et Triplettes Mixtes à Marvejols : déléguée Brigitte SANS

Site très agréable. Beaux terrains d'honneur. Du côté des terrains des hommes, il n'y avait pas d'arrêt de boules et pas de scoreurs. Problème au niveau du graphique : aucun contrôle des licences. Restauration très correcte. L'hôtel était loin du site (20 kms).

- Triplette Jeunes et Triplettes Promotion à Revel, délégué Gilbert DUCASSE.

Etant absent, Raymond LM fait le point à sa place.

Bonne organisation avec l'équipe de Revel. Beau site. Terrains sélectifs pour les jeunes.

Championnat régional réussi. 520 repas ont été servis.

Au niveau du graphique des jeunes, utilisation du System SWISS.

- Doublettes Séniors, Tête-à-tête Féminin, Doublette Féminines et Tête-à-tête Sénior à Armissan : délégué Pierre-Noël ARCANGELI

Bonne organisation. Restauration correcte. Terrains sélectifs. Arbitre un peu absent sur des points de règlement. Très bon niveau de jeu.

- Triplette JP à St Estève, délégué Guy MALBERT

Bonne organisation. Beau site, terrains ombragés. Restauration correcte. Remise des récompenses bien organisée.

Francis R : Tous championnats de pétanque confondus au niveau de la région, nous étions 5^{ème} en 2022, 1^{er} en 2023 et 1^{er} ex aequo en 2024.

Merci aux féminines qui nous permettent d'enregistrer de très beaux résultats.

h) Bilan du trophée départemental vétérans :

Patrick HERNANDEZ fait le bilan du trophée départemental vétérans.

1070 équipes en tout ont participé sur les deux tours de qualificatifs.

Beaucoup de compliments sur les phases finales : les perdants des 2 parties ont eu des bons d'achat de 30 € chacun. Equipe surprise de gagner des bons d'achat alors qu'elle a perdu !!!

Les lots ont été appréciés.

Remerciements au comité d'avoir pris à sa charge le coût de l'arbitrage du dernier jour.

Points à améliorer pour les éditions prochaines :

- Revoir la répartition des arbitres : 3 arbitres le premier jour, qui viennent de loin et qui doivent dormir à l'hôtel représentent un coût trop important pour une compétition qui doit être considérée comme amicale, sans qualification à quelconque championnat.

- Revoir la désignation de la table de marque : il sera demandé à un élu de tenir le graphique bénévolement.

Raymond LM : Il faut bien comprendre que puisque nous prenons à notre charge les frais d'organisation de la phase finale, nous avons notre mot à dire sur cette organisation. Donc, à partir de l'année prochaine, ce n'est plus la commission d'arbitrage qui gèrera la désignation des arbitres de cette compétition, pour la phase finale. Le district accueillant la finale désignera deux arbitres pour la première journée, et un arbitre pour la deuxième journée. S'il n'a pas assez de candidats chez lui, il fera en sorte de solliciter des arbitres en fonction de leur domicile, afin de garantir au maximum la limitation des coûts. Il en sera de même pour la table de marque, ou je demanderai à un élu de gérer cette finale bénévolement.

Je demande aussi que chaque année, un district différent accueille cette finale.

Enfin, pour plus de clarté et de gestion maîtrisée, j'exige que dorénavant, tous les arbitres désignés sur des compétitions loin de leur domicile, et qui souhaitent une chambre d'hôtel, en fasse la demande auprès du district concerné.

i) Bilan des divers concours régionaux : Lasbordes, Plaisance, Colomiers

● Lasbordes : déléguée Evelyne BAPTISTE

231 équipes. Souci de tenue, de logiciel. Remerciement à Mr DEBEZI pour son aide précieuse.

Bonne organisation dans l'ensemble. Bonne sonorisation. Petit couac sur le nombre d'arbitres.

Raymond LM : Il est anormal que des arbitres soient désignés par la commission d'arbitrage, et en même temps par le district !!! Je tiens à ce que ces problèmes de communication soient résolus à l'avenir. Il est probable que des changements seront apportés dans la désignation des arbitres. Que ce soit en commission d'arbitrage, ou dans les districts, il faudra qu'un élu valide tout ce travail, de manière à éviter les incohérences que nous avons vécues.

● Plaisance : délégué Raymond LE MANACH

Tout s'est très bien passé.

● Colomiers : délégué Paul CORBI

Le régional vétérans s'est déroulé le vendredi. La superposition des deux compétitions entre les Jeunes (finale championnat de France UNSS) et les vétérans a été très apprécié. Petit souci avec la coordination des deux compétitions surtout au niveau de la sonorisation.

Le régional doublette promotion s'est déroulé le dimanche. Tout s'est bien passé.

Le national triplette mixte s'est déroulé le samedi. Joël LANOTTE a été désigné délégué national en remplacement de la personne désignée, qui n'a pas pu honorer son engagement. Mr LANOTTE remercie le président et Francis RICARD pour la confiance qu'ils lui ont accordée pour ce poste de délégué national.

Gros souci sur les fiches de jeu, avec deux erreurs qui ont nécessitées l'intervention du jury de la compétition.

Présence de Mr Panisi le dimanche pour l'animation.

Raymond LM : Ne pas oublier qu'un national, c'est la vitrine d'un département. Même si c'est un club qui organise, le département est montré du doigt si certaines choses ne se passent pas correctement.

A partir de l'année prochaine, nous proposerons à la commission graphique de nommer le responsable du graphique des nationaux de notre département, en accord avec le club organisateur.

Francis R : Je tiens à préciser que les commissions d'arbitrage et graphique sont sous la responsabilité de la commission sportive.

j) Validation des dernières délégations manquantes

k) **Programmation de la Coupe Départementale des Clubs**

Tour de cadrage = 31 août 2024 ST THOMAS / LE FOUSSERET

TIRAGE 1/8 de finale		
COUPE DU CD 31		
Date butoir 29 septembre 2024		
Club de gauche = Club recevant		
BESSIERES	C	MONTESQUIEU
MURETAINE	C	BONNEFOY
AMOUROUX	C	BOULE POINTINE
VACQUIERS	C	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
ROQUEFORT	C	GRATENTOUR
FONBEAUZARD	C	ST THOMAS
ST PIERRE DE LAGE	C	COLONNE MARENGO
LABEGE	C	FENOUILLET

La date butoir des 1/4 de finale sera le 17 novembre 2024.

l) **Modifications du règlement du Jeu Provençal**

Francis R : A partir de 2025, le CDC Jeu Provençal sera limité à 24 clubs, qui vont se répartir en deux divisions : une 1^{ère} division à 8 clubs et une 2^{ème} division à 16 clubs.
Un même club pourra avoir deux équipes en CDC JP sous réserve de place disponible.

m) **CDC JP**

Francis R : Pour la 1^{ère} journée de CDC JP : pas d'arbitre à Rieux Volvestre en 2^{ème} division poule A.

n) **CDC vétérans**

Francis R : Toutes les parties doivent être jouées surtout en cas d'égalité.

o) **Point sur la préparation du championnat de France de FENOUILLET**

Raymond LM : Les subventions ont été validées. Problème à régler sur l'éclairage des carrés d'honneur.
Prochaine réunion du comité de pilotage le 1er juillet ou le 2 juillet en fonction des disponibilités de l'élue de la mairie en charge du dossier. Validation des commandes des sacoches.
Les cadeaux des gagnants et finalistes sont en cours de validation.

Validation des toilettes provisoires et de la location des camions frigos.
Validation de l'achat des tee-shirts pour les bénévoles.

3) **FINANCES**

a) **Point de trésorerie : encaissement des sommes dues par les clubs pour les qualificatifs**

Raymond LM : Les paiements ont-ils été effectués par tous les districts ?

Paul CORBI : Non pas encore dans le district OUEST.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu au mois de septembre. La date sera fixée ultérieurement.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h10.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique Sournac

